

Nantua, le 4 janvier 2022



Objet : taxe d'apprentissage 2022

Direction

Madame, Monsieur,

Service
Direction

J'ai l'honneur de vous solliciter pour le versement de la Taxe d'apprentissage au profit du Lycée Xavier Bichat de Nantua.

n° 001

Affaire suivie par
Marc DALIN
Proviseur

Le lycée Xavier Bichat offre une diversité de formations et d'enseignements dans un cadre de travail et de vie agréables.

Téléphone
04 74 75 99 50
Télécopie
04 74 75 99 62
Courriel

Le lycée Xavier Bichat est aussi un établissement polyvalent. Il propose une section technologique ST2S (sciences et technologies de la santé et du social) qui accueille actuellement 69 élèves ainsi qu'une section d'enseignement professionnel comptant 98 élèves.

ce.0010032e@ac-lyon.fr

Avenue du Lac
01130 NANTUA

Votre secteur n'est sans doute pas amené à recruter directement nos élèves diplômés (CAP "accompagnement éducatif petite enfance", Baccalauréat "accueil soins et services à la personne"). Cependant, vous et vos salariés avez déjà ou ferez, même indirectement, appel à eux : encadrement scolaire, garderie, assistant(e) maternel(le), aide aux personnes dépendantes et aux séniors...

xavier-
bichat.elycee.rhonealpes.fr

Vous pouvez dès à présent vous acquitter de la taxe et désigner le Lycée Xavier Bichat comme bénéficiaire. Vous trouverez, ci-joint, le formulaire à nous retourner.

Tout versement, quel qu'en soit le montant, est un soutien précieux pour notre action.

Alors pensez au lycée Xavier Bichat !

Avec mes remerciements anticipés, au nom de l'ensemble de la communauté scolaire qui œuvre quotidiennement au service des élèves, je vous adresse mes sincères salutations.

Le Proviseur
Marc DALIN